

et dont les dépenses augmentent sans cesse; néanmoins le salaire de nos sous-ministres est excessif. J'ai pris la peine de faire des calculs et j'ai trouvé qu'il y a environ 36 sous-ministres au Canada qui reçoivent \$173,500 par année. Il faut ajouter à cette somme un montant de \$104,000 que touchent les fonctionnaires ayant rang de sous-ministres, soit un total de \$277,500. Aux Etats-Unis, 21 employés ont le rang de sous-ministres et ils reçoivent en tout \$157,500, soit une moyenne d'environ \$7,500 chacun. En résumé, le Canada a 36 sous-ministres, y compris les fonctionnaires qui ont rang de sous-ministres, dont le salaire total est de \$277,500, soit \$30,833 pour chaque million de population, tandis que les Etats-Unis en ont 21, à un salaire total de de \$157,500, soit seulement \$1,432 pour chaque million de population, ou un coefficient d'économie de 30 à 1 en faveur des Etats-Unis. J'admets que le ministre ou d'autres personnes puissent expliquer la nécessité de cet état de choses, mais je consigne ces chiffres au harsard simplement pour que le ministre puisse refuser de relever le salaire des sous-ministres ou de donner le rang de sous-ministres à d'autres fonctionnaires.

M. GOOD: J'aimerais à examiner la question des sous-ministres mais je ne sais pas si l'on peut le faire à propos de ce crédit. On l'a déjà discutée dans une certaine mesure et, avec la permission du ministre, je voudrais ajouter quelques mots.

Le PRESIDENT (l'honorable M. Marcil): L'on peut faire allusion au sujet, mais il ne serait pas conforme au règlement de le discuter à fond.

M. GOOD: J'attendrai qu'il se présente une autre occasion.

(Le crédit est adopté.)

Pour nommer Walter Duncan, avec des appointements de \$2,550 par an, comme inspecteur spécial du ministère des Finances, ayant le pouvoir de faire prêter serment dans l'exercice de ses fonctions; et aussi pour prévoir aux dépenses contingentes de ce service, une somme additionnelle de \$5,050.

M. GARLAND (Bow-River): Que faisait cet employé l'année dernière?

L'hon. M. ROBB: Je ne veux pas être désobligeant pour mon honorable ami, mais je dois refuser de le renseigner sur ce que faisait cet homme l'année dernière. Tout ce que je puis dire c'est que son travail a été très profitable au pays.

(Le crédit est adopté.)

Divers.—Dépenses imprévues à être autorisées par un décret du conseil, et dont un compte en détail sera soumis au Parlement dans les quinze premiers jours de la prochaine session, \$60,000.

[M. Garland (Bow-River).]

Le très hon. M. MEIGHEN: C'est déjà assez "divers". Le ministre peut-il préciser?

L'hon. M. ROBB: C'est le crédit d'usage. On l'a diminué de \$15,000. Jusqu'au 20 février 1925 nous avons dépensé l'année dernière \$57,328.48. Au commencement de chaque session il est déposé un relevé des détails.

Le très hon. M. MEIGHEN: Le ministre a-t-il ce relevé?

L'hon. M. ROBB: Non, mais je puis me le procurer.

Le très hon. M. MEIGHEN: Je crois que le ministre ferait mieux de réserver cet article jusqu'à ce qu'il se soit procuré ce relevé.

L'hon. M. ROBB: Mais c'est un crédit qui se vote depuis des années.

Le très hon. M. MEIGHEN: Je le sais, mais chaque année nous avons un relevé en indiquant l'emploi. A quoi le destine-t-on particulièrement cette année?

L'hon. M. ROBB: Mon honorable ami sait très bien que sous son administration ce crédit a servi à acquitter certaines dépenses.

Le très hon. M. MEIGHEN: Je n'en ai jamais rien dépensé.

L'hon. M. ROBB: On a dépensé \$34,801.75 en 1922-1923 et \$36,150.25 en 1920-1921.

Le très hon. M. MEIGHEN: C'est précisément la moitié de cette somme.

L'hon. M. ROBB: Je constate que le chiffre a sans cesse augmenté. Voici ce qu'on a dépensé:

1910-11..	\$12,629 18
1913-14..	14,691 30
1919-20..	23,982 24
1920-21..	36,150 25
1921-22..	34,801 75
1922-23..	51,926 26
1923-24..	35,515 62

Si le document dont a parlé mon honorable ami n'a pas été déposé, je verrai à ce qu'il le soit.

Le très hon. M. MEIGHEN: Il est sûr que les dépenses augmentent. C'est pourquoi il faut bien s'enquérir à ce sujet. Si c'était quelque chose de précis ce serait différent.

L'hon. M. ROBB: Mon honorable ami remarquera qu'il y a une diminution de \$77,000 dans l'ensemble du crédit que nous demandons.

Le très hon. M. MEIGHEN: Oui, et je crois que la diminution devrait être encore plus forte. Le ministre a-t-il une idée de l'emploi que l'on en fera?